

CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

Document d'entrée en relation

Ce document vous permet de connaître nos statuts réglementés
et de les vérifier auprès des autorités de tutelles

Adhérent



Charte des adhérents CNCGP A vos côtés, un professionnel qui s'engage

- *Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel*
- *Agir avec loyauté, compétence, diligence au mieux des intérêts de ses clients*
- *Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire*
- *S'enquérir de la situation financière de son client, de sa connaissance, son expérience et de ses objectifs, ainsi que de ses préférences éventuelles en matière de durabilité, afin d'avoir une approche patrimoniale globale pour formuler un conseil*
- *Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige*
- *Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients, ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération*
- *Respecter le devoir de confidentialité et protéger les données personnelles de ses clients*
- *Percevoir des fonds de clients uniquement si la loi le permet et à condition de disposer d'une garantie financière suffisante.*

Conseil en gestion de patrimoine Courtage en financement Transactions immobilières Courtage d'assurance

Activités réglementées

Crédit Ouest Select est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finances (ORIAS) sous le numéro **07 025 709** (qui peut être consulté sur le site www.orias.fr) et exerce les activités réglementées suivantes :

Intermédiaire en assurance

- Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, ceux qui correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins. Entreprises d'assurance avec lesquelles le courtier peut travailler et travaille : **AFI ESCA, ALPIS, APRIL, METLIFE, GENERALI, ORADEA VIE, INTENCIAL, UNEP, VIE PLUS.**
- Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : **Néant**

Conseil en Investissements Financiers

- Conseiller en investissements financiers (CIF), adhérent de la Chambre nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
- Les conseils donnés en matière d'investissements financiers¹ sont fournis de manière **non indépendante** et reposent sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers.
- Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissement de paiement, entreprises d'assurance et société de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : **Néant**

A l'exception des conseils portant sur la fourniture de services d'investissement et sur la réalisation d'opérations sur biens divers.

Démarchage bancaire et financier

- Identité du ou des mandants pour lesquels le professionnel exerce une activité de démarchage : **A PLUS FINANCE, ALTO INVEST, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE, CAISSE D'EPARGNE, CREDIT AGRICOLE, CIC, CREDIT MARITIME, CREDIT MUTUEL, LA FRANCAISE AM, SIGMA GESTION, SOCIETE GENERALE, VATEL CAPITAL, ESENS, ERES...**

Transactions sur immeubles et fonds de commerce

- Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce, n° CPI 4401 2016 000 002 977 délivrée par la CCI Nantes – St Nazaire.
- Assurance RCP et Garantie Financière MMA IARD, non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers

Conseil en gestion de patrimoine Courtage en financement Transactions immobilières Courtage d'assurance

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

- CREDICIMMO CREDICIM, 60 bis rue Aristide Briand 44 400 Rezé. Numéro d'immatriculation du mandant : RCS 484415880, Orias 13001077
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le mandataire dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement
- 12 établissements de crédit ou de paiement avec lesquels le mandant travaille :

AXA BANQUE, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE, BANQUE PRIVEE EUROPEENNE, BANQUE TARNEAU, CAISSE D'EPARGNE, CREDIT AGRICOLE, CREDIT DU NORD, CREDIT LYONNAIS, CREDIT MUTUEL, CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE, SOCIETE GENERALE.

- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription

Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

- Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement

Informations sur les modes de communication

- Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal. L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

Protection des données personnelles

- Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.
- Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de conseil en gestion de patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par "**Christophe BOUTIN**" en qualité de responsables de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).
- Ces données personnelles sont collectées, selon les cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable du traitement).
- Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.
- Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.
- Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez me contacter à "**christophe.boutin@vialta.fr**".
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatiques et libertés ne sont pas respectées, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

Conseil en gestion de patrimoine Courtage en financement Transactions immobilières Courtage d'assurance

10, boulevard Gabriel GUIST'HAU
44000 NANTES
Tél : 02 40 89 00 79
Mail : contact@vialta.fr



SARL CREDIT OUEST SELECT au capital de 8 000 €
RCS Nantes : 480 127 810 - Siret : 480 127 810 00020 -
Code APE : 7022 Z
Assurance et Garantie Financière RCP n°112 786 342
- MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD,
160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9

Assurance professionnelle

- Assurance en responsabilité civile professionnelle (RCP) et garantie financière (GF) : MMA IARD Assurances Mutuelles, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9.

Autorités de tutelle

- Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02
- Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09.

Litiges

- En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.
- Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de son envoi pour y répondre.
- A défaut d'arrangement amiable, vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :
 - Pour l'activité CIF : Le médiateur public de L'AMF – Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>
 - Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS ou <https://www.cmap.fr/consommateurs/>

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent document d'entrée en relation.

Fait à , le

Signature de la cliente / du client

Société enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 025 709 (www.orias.fr) en qualité de société de courtage en assurance, d'intermédiaire en opération de banque et services de paiement dans la catégorie mandataire d'intermédiaire. Conseiller en investissements financiers adhérent de la chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine association agréée par l'AMF. Activité de démarchage bancaire et financier. Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce. Carte n° CPI 4401 2016 000 002 977 délivrée par la CCI Nantes – St Nazaire. RCP et Garantie Financière police n° 112.786.342, de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9
Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

Conseil en gestion de patrimoine Courtage en financement Transactions immobilières Courtage d'assurance

10, boulevard Gabriel GUIST'HAU
44000 NANTES
Tél : 02 40 89 00 79
Mail : contact@vialta.fr



SARL CREDIT OUEST SELECT au capital de 8 000 €
RCS Nantes : 480 127 810 - Siret : 480 127 810 00020 -
Code APE : 7022 Z
Assurance et Garantie Financière RCP n°112 786 342
- MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD,
160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9